



FLASH INFO : CP PARIS LA SANTE

Feu mortel, mise en danger de la vie d'autrui

Le bureau local Force Ouvrière Justice de Paris la Santé est totalement solidaire avec les agents suite à l'incident surgit pendant la nuit du 30 au 31 Août 2025.

Incident majeur au centre pénitentiaire de Paris La Santé

Aux alentours de 5h40, **une personne détenue présentant de graves troubles psychiatriques a incendié sa cellule.**

L'alerte a été donnée par d'autres détenus via l'interphone du PCI.

Les gradés de nuit et les agents pénitentiaires, immédiatement mobilisés, sont intervenus sans délai.

À 5h46, les équipes déploient le RIA et tentent de pénétrer dans la cellule en feu, malgré l'impossibilité d'y accéder face à l'intensité des flammes.

À 6h00, les sapeurs-pompiers de Paris arrivent, plus de 100 hommes mobilisés, prennent le relais et procèdent à l'extinction complète ainsi qu'au contrôle des gaines pour prévenir tout risque de reprise.

Le corps carbonisé de la personne détenue sera retrouvé à l'intérieur.

Dispositif important mis en place

Évacuation immédiate : près de 80 personnes détenues mises en cours de promenade pour garantir leur sécurité, un médecin directement dépêché sur place.

ERIS déployés pour sécuriser et procéder à la réintégration.

Cellule psychologique proposée aux agents.

Surveillants entendus par les OPJ.

Les agents sont sortis de service à 10h00, après une nuit d'une intensité exceptionnelle.



Hommage au professionnalisme

Le bureau local Force Ouvrière Justice de Paris la Santé salue le sang-froid, la réactivité et le professionnalisme exemplaire des **personnels pénitentiaires** qui ont, par leur action immédiate, **préservé la vie de dizaines de détenus et garanti la sécurité collective.**



Problème structurel

Cet incident met en lumière **plusieurs réalités inacceptables** :

- **Une surpopulation chronique (190%)** au sein de l'établissement.
- **L'absence de places** dans les **unités hospitalières spécialement aménagées (UHSA)** pour la **prise en charge** des détenus souffrant de **troubles psychiatriques sévères.**
- **Une prison** qui ne peut ni ne doit être le **substitut de l'hôpital psychiatrique.**



Nos exigences :

- **Un retour d'expérience** sur la **gestion de cet incident majeur.**
- **La création de places supplémentaires** dans les **structures spécialisées** pour les **profils psychiatriques lourds**, avec du personnel formé.
- **La reconnaissance claire et officielle** du rôle vital joué par les **personnels pénitentiaires.**

FO Justice le répète :

- ➡ La prison n'est pas un hôpital psychiatrique.
- ➡ La sécurité n'a pas de prix.
- ➡ Les agents pénitentiaires méritent respect, moyens et reconnaissance.

